

Une voix: C'est vrai.

M. Crosbie: Mais il ne s'en tirera pas si facilement. Il dit dans son budget, sur le plan de l'inflation, à la page 19: «... on s'attend pour le reste...»

Mme le Président: A l'ordre. Le député se lance dans une discussion et j'ai l'impression qu'il s'apprête à faire une longue citation. Je le prie de bien vouloir poser sa question.

M. Crosbie: Le ministre a promis de lutter ferme contre l'inflation. Va-t-il maintenant faire en proposant des programmes dans un budget et va-t-il annuler l'augmentation du prix du mazout et de l'essence, qui ont été majorés de plus de 37 p. 100 en douze mois? Va-t-il tenir la promesse solennelle qu'il a faite aux gens de Port Hawkesbury, qu'il a dupés pour la dernière fois en février dernier?

● (1125)

M. MacEachen: Madame le Président, je tiens à aviser le député que je n'ai l'intention de répondre à sa demande quotidienne d'un budget supplémentaire. Lorsque j'ai déposé le budget en octobre dernier j'ai dit bien clairement que le principal problème auquel devait faire face l'économie canadienne était celui de l'inflation et que le budget établissait une stratégie de lutte à moyen terme contre l'inflation sous la forme d'une politique d'austérité budgétaire, de réduction du déficit étalée sur une période de temps et d'une réduction des dépenses gouvernementales. C'est là notre politique à moyen terme et elle prendra un certain temps avant de donner des résultats.

M. Clark: Parlez-nous donc de Petrofina.

M. MacEachen: Si le député d'en face, le chef de l'Opposition ou l'un des différents porte-parole économiques ont une proposition différente à nous faire ou s'ils souhaitent par exemple que nous adoptions des mesures de contrôle obligatoire des prix et des salaires, qu'ils se lèvent pour le dire et n'aillent pas chaque jour proposer une solution différente aux problèmes économiques du pays.

LE POUVOIR DU GOUVERNEMENT DE PRENDRE DES MESURES
EN CAS D'URGENCE ÉCONOMIQUE

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, j'ai une question à poser au premier ministre. Juste avant Noël, il a reconnu à l'extérieur de la Chambre que le gouvernement avait le pouvoir de prendre des mesures spéciales en cas d'urgence économique. Étant donné que le taux d'inflation, sans tenir compte du prix des aliments, n'a jamais été aussi élevé depuis 33 ans, que notre capacité industrielle n'a jamais été aussi basse depuis 18 ans et que nous avons plus d'un million de chômeurs, chiffres jamais atteints depuis la dépression, le premier ministre va-t-il enfin reconnaître que nous sommes en pleine crise économique et ordonner à son ministre des Finances de présenter un nouveau budget pour y remédier?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je constate avec plaisir que le chef du Nouveau parti démocratique est revenu sur sa position constitutionnelle en ce qui concerne l'énergie et l'inflation. Il n'a cessé de répéter que le gouvernement fédéral pouvait, à tout moment, imposer un contrôle des prix et des salaires, mais surtout des prix. Il comprend enfin que nous pouvons le faire uniquement en vertu des pouvoirs d'urgence que nous confère l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Nous ne pouvons pas le faire sans cela.

Questions orales

Quand nous avons imposé un contrôle des prix et des salaires en 1975, il se souviendra que l'affaire a été portée devant la Cour suprême du Canada qui a jugé que ces contrôles étaient constitutionnels uniquement parce que tous les gouvernements du Canada reconnaissaient l'urgence de la situation. Ce n'est pas le cas maintenant. Les premiers ministres ne demandent pas au gouvernement fédéral d'intervenir plus fermement pour remédier à la situation que le député considère comme une crise.

ON DEMANDE AU PREMIER MINISTRE DE RENCONTRER SES
HOMOLOGUES PROVINCIAUX

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, c'est le premier ministre qui a changé d'avis, et non pas moi. La question que j'ai posée avant Noël indiquait clairement que nous vivions une crise économique et que le premier ministre avait le pouvoir d'y remédier.

A l'époque où il avait mis en œuvre un programme de contrôle des salaires le taux de l'inflation et du chômage étaient plus faibles qu'en ce moment. Le premier ministre prendra-t-il les mesures qui s'imposent, communiquera-t-il avec les premiers ministres des provinces, pour leur expliquer que les difficultés que nous connaissons en ce moment n'ont rien à voir avec les salaires à la hausse, mais plutôt avec l'escalade des prix, et leur demandera-t-il leur collaboration pour ce qui est de recourir à des pouvoirs spéciaux qui permettraient de juguler l'inflation dont souffrent toutes les familles canadiennes?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Le député a raison. En ce moment, la hausse du prix de l'énergie exerce les plus grandes pressions inflationnistes. Si le chef du Nouveau parti démocratique veut bien se donner la peine d'examiner le dernier rapport sur l'inflation, il constatera que ce facteur est l'un des principaux et, bien sûr, cela en raison du cours mondial de l'énergie.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Nous essayons au Canada de maintenir le prix de l'énergie en-deçà du cours mondial. Au contraire de ce qu'a laissé entendre le parti conservateur, nous ne le relèverons pas au-dessous de 85 p. 100 du cours mondial.

Voilà la différence entre nous. En ce qui concerne les salaires, le député a raison. Ils ne sont plus au même niveau qu'en 1975, quand nous avons mis en œuvre les contrôles salariaux, car à cette époque, la moyenne des règlements salariaux se situait dans les environs de 20 p. 100. Voilà pourquoi les Canadiens sont particulièrement inquiets. Nous croyons qu'ils se préoccupent désormais plus volontiers de la situation de l'économie et qu'ils se montrent plus disposés à collaborer avec nous, exception faite des conservateurs, dans la lutte contre l'inflation.

● (1130)

M. Broadbent: Madame le Président, c'est exactement là le problème. La dernière fois, le premier ministre a attendu que les salaires augmentent fortement pour intervenir et reprendre l'économie en main. Les députés de notre parti veulent savoir pourquoi, pour éviter le nombre de conflits ouvriers qui surgissent au Canada parce que les travailleurs ont connu une perte nette de gains au cours de chacune des trois dernières années—et il en ira de même en 1981—le premier ministre attend-il que les salaires rattrapent l'inflation? Pourquoi le